

Plan National de Développement du secteur Éducation / Formation (PNDEF) - 1998-2010

Côte d'Ivoire

Disponible sur le site ILO

http://www.ilo.org/public/french/employment/skills/hrdr/topic_n/t3_cot.htm

Initiatives nationales concernant le rapport entre les objectifs économiques et sociaux de l'éducation et de la formation - Côte d'Ivoire

Source: [Ministère de l'Éducation et de la Formation de Base](#)

Plan National de Développement du secteur Éducation / Formation (PNDEF) - 1998-2010

- [Orientations Politiques](#)
- [Principes Fondamentaux du PNDEF](#)
- [Programme du Ministère l'Education Nationale et de la Formation de Base](#)
 - [Composante 1: Qualité](#)
 - [Composante 2: Infrastructures](#)
 - [Composante 3: Développement institutionnel](#)
 - [Composante 4: Développement sectoriel](#)
- [Programme du Ministère l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle](#)
 - [Composante 1: Accès](#)
 - [Composante 2: Qualité](#)
 - [Composante 3: Développement institutionnel](#)
 - [Composante 4: Développement sectoriel](#)

Orientations Politiques

Le Plan National de Développement du Secteur Education - Formation répond au besoin de mise en cohérence des programmes du secteur Education/Formation avec les orientations et les priorités nationales. Il s'appuie sur les "dix sentiers du futur" définis par le Gouvernement et précisés dans le discours-programme du Président de la République prononcé le 26 août 1995 à Yamoussoukro.

En effet, le Président de la République, dans ce discours-programme, a assigné à l'école ivoirienne le défi majeur de préparer la Côte d'Ivoire à entrer de plain-pied dans le troisième millénaire et à faire d'elle, en l'espace d'une génération, une société post-industrielle aux frontières nouvelles du développement. Cette nouvelle société devra être basée sur l'information et le savoir, l'apprentissage continu, l'initiative et la

créativité car, "l'avenir qui se dessine est celui de sociétés où de plus en plus la richesse dépendra des capacités d'initiatives et de créativité des individus".

Dans ce contexte, la loi n° 95-696 du 7 septembre 1995, relative à l'enseignement, établit un cadre de cohérence pour le développement du système éducatif qui permet de définir les grandes priorités, à savoir :

- la recherche de l'équité : la recherche de l'équité demeure l'un des objectifs de la politique générale définie par le Président de la République à savoir "le progrès pour tous et le bonheur pour chacun". L'analyse interne des effets de la crise économique faite par le Gouvernement, l'a conduit à initier une politique de lutte en Côte d'Ivoire. A cet effet, l'école doit jouer un rôle déterminant, dans la mesure où elle doit former pour pouvoir donner à chacun la possibilité de s'insérer dans la société, c'est la question de l'égalité des chances entre tous les enfants de toutes les couches sociales; égalité des chances entre ruraux et citadins; égalité des chances entre hommes et femmes;
- la recherche de la valorisation des ressources humaines : chacun doit pouvoir bénéficier des opportunités qu'offre l'Ecole, en tant que système de formation, pour améliorer ses performances, pour développer ses aptitudes et apporter une contribution plus efficace aux actions de développement; cela suppose l'acquisition du savoir, du savoir-faire, et du savoir être auxquels chacun doit pouvoir accéder;
- le développement d'une culture scientifique et technologique nationale : l'Ecole doit pouvoir développer en chacun une culture scientifique et technologique susceptible d'impulser les mutations industrielles, économiques et sociales nécessaires pour le développement national;
- le développement des éléments de culture qui renforcent notre Ivoirité en même temps que notre Universalité : l'Ecole doit contribuer à la construction d'une société de tolérance, de liberté accrue et de démocratie apaisée.

Principes Fondamentaux du PNDEF

Le Plan National de Développement du Secteur Education/formation (PNDEF), dont l'objectif supérieur est d'offrir à chaque citoyen, les possibilités de s'éduquer et de se former tout au long de sa vie, repose sur six principes :

- Une vision sectorielle du système Education/Formation qui s'appuie sur le renforcement de la coordination entre les ministères chargés d'Education/Formation afin d'assurer la cohérence des actions engagées, établir des passerelles et créer les conditions pour optimiser les ressources affectées au secteur;
- La redéfinition du concept de l'éducation de base qui va désormais du primaire à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire général ou équivalent en formation technique et professionnelle, et la recherche d'un enseignement universel à l'horizon 2010;
- Le renforcement de la formation professionnelle à tous les niveaux (primaire, secondaire et supérieur) afin de former les compétences nationales qui seront nécessaires pour atteindre les niveaux de croissance économiques escomptés;

- Le renforcement de l'éducation permanente des adultes à différents niveaux, offrant ainsi des possibilités pour ceux qui ont abandonné ou n'ont pu terminer les études à l'âge normal. A cet effet, les actions suivantes seront privilégiées : l'alphabétisation fonctionnelle, le recyclage, le perfectionnement, la réadaptation, la formation continue et la promotion;
- Le renforcement des actions visant la lutte contre la pauvreté par la réduction des inégalités dans l'accès à l'Education/Formation tant sur le plan géographique que selon le genre, ou l'origine sociale;
- L'amélioration de la qualité de l'Education/Formation et de la recherche-développement en vue de l'accroissement des performances du système éducatif en particulier, et de l'accroissement des performances économiques en général. Ces principes sont par ailleurs conformes à la loi sur l'Enseignement qui stipule notamment que :
 - le droit à l'Education est garanti à chaque citoyen afin de lui permettre d'acquérir le savoir, de développer sa personnalité, d'élever sa formation et de s'insérer dans la vie sociale, culturelle et professionnelle et d'exercer sa citoyenneté (article 1)
 - le service public de l'enseignement assure le recyclage, le perfectionnement et la formation permanente. (article 4)

Dans la pratique, la connexion et les interrelations entre les différents niveaux, cycles et types d'éducation, permettront le passage de l'un à l'autre, ainsi que les réadaptations professionnelles nécessaires, offrant à ceux qui le désirent des possibilités de reprendre leurs études après les avoir interrompues.

Le système est donc envisagé comme une Education dans sa totalité. Il intègre d'une part, des modèles formels et non formels ayant une valeur éducative et d'autre part, ambitionne de contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie et donc à la réduction de la pauvreté en développant, entre autres, une faculté essentielle pour chaque citoyen : la faculté d'adaptation au changement.

Il envisage ainsi de donner la possibilité à la population d'élever son niveau de vie par l'acquisition de connaissances de base qui lui permettront de renforcer son autonomie et d'accroître sa participation au processus d'un développement durable en Côte d'Ivoire. A cet égard, des réformes clés en vue de renforcer le rôle du secteur de l'Education/Formation à la réduction de la pauvreté et au développement national ont été menées et devraient être amplifiées au cours de ces prochaines années.

Ces réformes s'articulent autour des options majeures suivantes:

1. l'amélioration de la qualité de l'Education/Formation,
2. l'élargissement de l'offre d'Education/Formation aux zones défavorisées et en matière de formation professionnelle,
3. la réduction des coûts de formation pour l'Etat,
4. la réduction des coûts financiers pour les parents et notamment pour les ménages pauvres,
5. les initiatives en faveur de la scolarisation et du maintien des filles dans le système.

En ce concerne l'amélioration de la qualité de l'Education/Formation

Outre les mesures visant à redynamiser le système et qui portent sur la révision des curricula, la disponibilité du matériel didactique et notamment les manuels scolaires au moindre coût, l'amélioration de la formation initiale et continue des enseignants, d'autres stratégies ont été adoptées.

Elles concernent notamment

1. la révision et le renforcement des systèmes d'évaluation,
2. l'amélioration des méthodes pédagogiques,
3. la réduction des effectifs par classe,
4. l'accroissement de la fluidité par l'instauration de passerelles entre les systèmes formel et non formel.

En ce qui concerne l'élargissement de l'offre d'éducation/formation notamment aux zones défavorisées

La volonté politique d'élargir l'offre d'éducation aux zones défavorisées s'est traduite par des efforts importants d'investissement accomplis dans toutes les régions de la Côte d'Ivoire.

Dans le cadre du PNDEF, et en fonction de la demande, les priorités seront ciblées davantage vers les zones défavorisées, notamment en ce qui concerne les programmes de construction scolaire et l'affectation des enseignants. A cet effet, la politique de redéploiement du personnel sera poursuivie ainsi que la formation et le recrutement des instituteurs ordinaires.

Par ailleurs, l'élargissement de l'offre de formation professionnelle à tous les niveaux du système, permettra de préparer la jeunesse ivoirienne à s'insérer dans le monde du travail.

En ce qui concerne, la réduction des coûts de formation pour l'Etat

Une plus grande fluidité dans l'ensemble du système, par la baisse du taux de redoublement et l'accroissement du taux de promotion, l'optimisation de l'utilisation des ressources, la réduction du coût des équipements didactiques participeront à la réduction des coûts de formation.

Par ailleurs, il est envisagé une participation plus importante du secteur privé pour lequel une révision de la politique de subvention sera entreprise en vue d'améliorer la qualité de la formation dans ce secteur.

En ce qui concerne la réduction des coûts financiers pour les parents et notamment pour les ménages pauvres

Des efforts importants ont été réalisés par le gouvernement pour alléger les coûts financiers à la charge des familles. Il s'agit notamment de la suppression des frais d'inscription dans le cycle primaire et la suppression des cotisations parallèles.

Des mesures spécifiques sont envisagées pour faire baisser le coût d'opportunité que la scolarisation des enfants représente pour les ménages pauvres. Il s'agit notamment de:

1. l'adaptation des horaires et calendriers scolaires aux saisons dans les zones rurales,

2. la poursuite et l'extension du programme des cantines scolaires aux zones où les coûts d'opportunités sont très élevés,
3. l'instauration du prêt des manuels scolaires dans les zones défavorisées.

En ce qui concerne la scolarisation des filles

Les initiatives engagées en faveur des filles seront poursuivies et renforcées. Elles concernent entre autres :

1. la poursuite du programme de distribution gratuite de manuels aux filles pour améliorer leur taux de scolarisation;
2. la mise en place de mesures d'incitation (bourses d'études, internats réservés, réduction des frais d'inscription, etc.),
3. la mise en place de dispositions visant une meilleure protection sociale, juridique et sanitaire des filles,
4. l'intensification des campagnes d'alphabétisation en direction des femmes.

Au niveau de l'enseignement supérieur, un accès plus important des filles aux filières scientifiques et technologiques, et la mise en place d'aides scolaires ciblées, sont envisagées.

Programme du Ministère l'Education Nationale et de la Formation de Base

Composante 1: Qualité

1.1 APPUI A LA SCOLARISATION DES ENFANTS DANS LES ZONES DEFAVORISEES ET AUX ELEVES EN DIFFICULTE

Actions à mener

- Aménagement de foyers pour les filles (un foyer par sous-préfecture),
- Intégration des handicapés en aménageant des espaces appropriés dans les écoles,
- Mise en œuvre des mesures incitatives,
- Redynamisation de l'environnement socioculturel de l'école et mise en place de fonds de soutien.

Cibles

- Les élèves en difficulté scolaire et enfants en âge scolaire situés dans les zones de sous-scolarisation et dans les zones déshéritées
- Les filles, notamment celles du secondaire.

Impact socio-économique et environnemental

- Impact positif sur la fluidité du système,

- Chaque citoyen (y compris le handicapé physique) a droit à une formation de base de qualité.

1.2 REVISION ET OPERATIONNALISATION DES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE.

Actions à mener

- Intégration des profils de sortie et contenus dans les programmes redéfinis,
- Révision des programmes pédagogiques,
- Révision et expérimentation des programmes,
- Implantation des programmes pédagogiques suivis d'une évaluation de l'opération.

Cibles

- Encadreurs pédagogiques,
- Enseignants,
- Elèves.

Impact socio-économique et environnemental

- Promotion et transition améliorées
- Intégration socioprofessionnelle améliorée

1.3 FORMATION INITIALE DES INSTITUTEURS

Actions à mener

- Révision des programmes de formation initiales des instituteurs,
- Dotation en matériels didactiques,
- Dotation en moyens logistiques (véhicules-reprographie-carburant),
- Appui aux professeurs dans le suivi des activités de formation pratique des stagiaires.

Cibles

- Les stagiaires des CAFOP

Impact socio-économique et environnemental

- Instituteurs véritables agents de développement
- Elèves mieux formés en vue de leur insertion socio-économique
- Elèves sensibilisés à la protection et à l'amélioration de l'environnement

1.4 INSTALLER UN RESEAU DOCUMENTAIRE NATIONAL EN VUE DE LA MISE A DISPOSITION DES MATERIELS DIDACTIQUES AUX ELEVES ET AUX ENSEIGNANTS

Actions à mener

- Mise à disposition (prêts, consultations sur place) des documents tous supports intéressant à la fois l'environnement, l'approfondissement des connaissances académiques et permettant aux enseignants de préparer, conduire la classe, trouver l'information administrative du MENFB.
- Apporter aux encadreurs pédagogiques les ressources permettant la mise en oeuvre des actions de formation et la recherche pédagogique.
- Mise à disposition (prêts, consultations sur place) des manuels, des parascolaires et des documents de référence des élèves en vue de leur apprentissage

Cibles

- Encadreurs pédagogiques, enseignants, élèves.

Impact socio-économique et environnemental

- Supports didactiques abondants et accessibles, favorisant l'auto-formation et la formation continue des élèves ainsi que l'apprentissage des élèves.

1.5 ECOLES-TEMOINS

Actions à mener

- Formation des animateurs pédagogiques et coordination de leurs activités,
- Dotation des écoles en moyens matériels et financiers,
- Dotation des structures du projet en moyens logistiques (ordinateurs-fournitures de bureaux-véhicules),
- Diffusion des acquis des actions menées au niveau des établissements par des supports multimédia,
- Animation des écoles et des établissements sur la recherche - action et la pratique des innovations pédagogiques.

Cibles

- Enseignants et élèves des écoles primaires et des établissements secondaires,
- Animateurs pédagogiques.

Impact socio-économique et environnemental

- Baisse des coûts du système (réduction du nombre d'années/élèves);
- Elèves préparés à une meilleure insertion socioprofessionnelle;
- Enseignants meilleurs agents de développement;
- Développement de l'autonomie et de l'esprit d'initiative chez tous les partenaires de l'Ecole (Enseignants - élèves - parents).

1.6 AMELIORATION DE LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

Actions à mener

- Analyse diagnostique des pratiques actuelles,
- Elaboration participative de nouvelles modalités de formation continue,
- Expérimentation des nouvelles modalités; validation.

Cibles

- Enseignants, directeurs, corps d'encadrement.

1.7 PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION OUVERTE ET A DISTANCE

Actions à mener

- Formations initiales et continues destinées aux jeunes filles, aux déscolarisés, aux travailleurs désireux d'accroître leur niveau de formation,
- Formation en alternance pour les déscolarisés, niveau CM2,
- Redynamisation de l'environnement socioculturel de l'école et mise en place de fonds de soutien.

Cibles

- Elèves ayant interrompu pour une raison ou une autre et désireux de reprendre, Les travailleurs.

Impact socio-économique et environnemental

- Atteinte de l'objectif supérieur "permettre à chaque citoyen de se former tout au long de sa vie".

1.8 PROJET D'APPUI AUX INNOVATIONS PEDAGOGIQUES CONÇUES A L'INITIATIVE DES CHEFS D'ETABLISSEMENT

Actions à mener

- Analyse diagnostique des pratiques actuelles
- Elaboration participative de nouvelles modalités de fonctionnement scolaire
- Expérimentation des projets d'établissements
- Validation et vulgarisation à tous les établissements
- Constitution d'une banque de projets novateurs
- Constitution de fonds régionaux de soutien aux innovations pédagogiques.

Cibles

- Chefs d'établissements et adjoints,
- Membres des Comités de Gestion.

Impact socio-économique et environnemental

- Participation active de la communauté à la vie des établissements,
- Intégration des réalités socio-économiques et environnementales dans les projets d'établissement.

1-9 AMELIORATION DE LA SCOLARITE DES FILLES

Actions à mener

- Activités d'IEC
- Renforcement institutionnel
- Soutien et assistance aux écolières et aux initiatives communautaires
- Acquisition d'équipements
- Etudes.

Cibles

- Jeunes filles,
- Communautés,
- Structures de promotion et de suivi de la scolarisation des filles,
- Etablissements primaires.

Impact socio-économique et environnemental

- Amélioration de la qualité de vie des familles,
- Réussite des programmes de santé familiale.

Composante 2: Infrastructures

2-1 CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES.

Actions à mener

- Ciblage des zones déficitaires et défavorisées par la carte scolaire,
- Identification des réserves foncières.
- Identification des besoins de réhabilitation selon les priorités,
- Conception des projets type (standards) en fonction des exigences pédagogiques,
- Réalisation des travaux de construction et de réhabilitation,
- Participation des communautés et collectivités aux travaux de préparation du site.

Cibles

- 240 000 enfants de la tranche 6-11 ans dont les filles.

Impact socio-économique et environnemental

- Création et renforcement des PME / Baisse du chômage par l'utilisation de 2000 agents des BTP et création de plus de 1000 emplois dans toutes les régions.
- Assainissement de l'environnement scolaire, création de points d'eau potable, de latrines.

2-2 CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES LYCEES ET COLLEGES

Actions à mener

- Définition d'un programme de collèges de proximité à base réduite,
- Ciblage des zones déficitaires et à forte demande,
- Identification des réserves foncières,
- Identification des besoins de réhabilitation selon les priorités,
- Adaptation des projets type (standards) en fonction des exigences pédagogiques,
- Réalisation des travaux de construction et de réhabilitation.

Cibles

- Elèves du secondaire général

Impact socio-économique et environnemental

- Création et renforcement des PME,
- Baisse du chômage par l'utilisation de 1000 agents des BTP et création de plus de 500, emplois dans toutes les régions concernées,
- Assainissement de l'environnement scolaire.

2-3 ASSISTANCE DES COMMUNAUTES A LA CONSTRUCTION DES ECOLES PRIMAIRES

Actions à mener

- Ciblage des zones expérimentales de ce projet en fonction des demandes, et de la carte scolaire,
- Utilisation des projets type (standards) disponibles et adaptés au milieu rural,
- Diffusion et vulgarisation des dossiers techniques auprès des utilisateurs,
- Mobilisation des ressources des communautés pour le financement de ce projet,
- Participation des communautés et collectivités aux travaux,
- Assistance des communautés à la réalisation des travaux de construction,
- Vérification de la conformité de ces constructions scolaires.

Cibles

- 9000 enfants de la tranche 6-11 ans dont les filles,
- Les populations rurales, les artisans locaux.

Impact socio-économique et environnemental

- Création, formation et redynamisation des activités des artisans et création de plus de 100 emplois dans toutes les régions.
- Assainissement : environnement scolaire,
Création de points d'eau potable, latrines.

2-4 CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES CAFOP

Actions à mener

- Définition d'un programme architectural des nouveaux CAFOP,
- Identification des réserves foncières,
- Identification des besoins de réhabilitation selon les priorités,
- Conception des projets type (standards) en fonction des exigences de formation,
- Réalisation des travaux de construction et de réhabilitation.

Cibles

- Enseignants du primaire

Impact socio-économique et environnemental

- Création et renforcement des PME, baisse du chômage, création d'emplois dans les régions concernées.

2-5 CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES DIRECTIONS REGIONALES ET DIRECTIONS DEPARTEMENTALES DU MENFB

Actions à mener

- Conception d'un programme de fonctionnement des DRENF et DDRENF
- Identification des réserves foncières,
- Identification des besoins de réhabilitation selon les exigences du programme,
- Conception des projets architecturaux / Réalisation des travaux de construction et de réhabilitation.

Cibles

- Le personnel des DRENF et DDRENF

Impact socio-économique et environnemental

- Création et renforcement des PME,
- Baisse du chômage par l'utilisation d'agents des BTP et création de plus de 100 emplois dans toutes les régions concernées.
- Redynamisation des activités professionnelles dans les DRENF et DDRENF.

2-6 APPUI A LA MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES

Actions à mener

- Définition de la politique de maintenance et le partage des responsabilités entre l'Etat, les collectivités et les communautés,
- Inventaire du patrimoine existant,
- Production et diffusion de supports de sensibilisation (films, spots, affiches, guides de maintenance...),
- Sensibilisation selon un schéma bien élaboré des utilisateurs du patrimoine à la maintenance préventive ou légère de l'environnement scolaire,
- Mise en place des Comités de Gestion,
- Mobilisation des ressources auprès des communautés et des collectivités,
- Suivi et contrôle des actions à la maintenance de l'environnement scolaire,
- Evaluation périodique de la stratégie de maintenance.

Cibles

- Les populations, et les élèves

Impact socio-économique et environnemental

- Participation et responsabilisation des communautés et des collectivités à l'entretien et à la gestion du patrimoine.

Composante 3: Développement institutionnel

3.1-APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES

Actions à mener

- Conception et introduction d'un système d'information de gestion intégrée et le rendre disponible au niveau des établissements.
- Introduction de la culture de planification à tous les niveaux, notamment dans les structures de formation des formateurs.
- Renforcement de la maîtrise de la gestion économique et financière du MENFB,
- Consolidation du système d'information et d'évaluation statistique par la mise en œuvre du schéma directeur informatique.

Cibles

- Gestionnaires du système (central et déconcentré), directeurs d'écoles, enseignants, membres des comités de gestion.

Impact socio-économique et environnemental

- Maîtrise de la planification, de la programmation et de l'évaluation de tous les acteurs.

3.2 APPUI A LA MISE EN OEUVRE DE LA CARTE SCOLAIRE

Actions à mener

- Inventaire actualisé des sites administratifs,
- Actualisation de tous les textes relatifs à la carte scolaire,
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de suivi des plans triennaux
- Sensibilisation de tous les acteurs.

Cibles

- La population.

Impact socio-économique et environnemental

- Les mesures d'urgence seront évitées, car tout se fera désormais dans le cadre des projets établis chaque trois ans par les acteurs des différentes filières de construction scolaire.

3-3-APPUI A LA MISE EN OEUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA DECONCENTRATION

Actions à mener

- Adoption et mise en œuvre du schéma directeur de la déconcentration,
- Elaboration des descriptions de tâches à tous les niveaux,
- Identification des besoins de formation,
- Réalisation du plan de formation,
- Motivation du personnel enseignant,
- Couverture socio-sanitaire des personnels,
- Mise en œuvre du redéploiement.

Cibles

- MENFB, DC, DRENF, IEP, CAFOP, Etablissements.

Impact socio-économique et environnemental

- La mise en œuvre de la déconcentration permettra une utilisation efficiente des ressources humaines disponibles et permettra d'alléger les procédures administratives, d'où un gain important de productivité.

3.4-IMMATRICULATION DES ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Actions à mener

- Recrutement du personnel gestionnaire complémentaire chargé de la tenue du fichier élèves dans les structures déconcentrées,
- Renforcement de l'équipe centrale en informaticiens et gestionnaires,
- Mise en place et institutionnalisation d'un groupe de travail rassemblant les différents utilisateurs du fichier.

Cibles

- MENFB, MESRIT, METFP

Impact socio-économique et environnemental

- La constitution d'un fichier des élèves devra permettre d'atteindre plusieurs objectifs fixés dans le cadre de la politique éducative:
 - Une meilleure maîtrise des effectifs et des flux,
 - Une possibilité de pilotage grâce à des études statistiques et à des indicateurs fiables,
 - Une rationalisation des tâches de gestion.
- Le fichier sera de plus un élément structurant de la déconcentration, confiant aux DRENFB une responsabilité nouvelle susceptible de renforcer un besoin de pilotage au niveau local.

Composante 4: Développement sectoriel

4.1 Promotion de la participation des partenaires non étatiques à l'Education/Formation

Actions à mener

- Créer un cadre réglementaire et institutionnel qui soutiendra les actions indispensables à la promotion du secteur,
- Mise en place d'un dispositif d'encadrement, de suivi et de contrôle des activités de gestion administrative, pédagogique et financière du secteur en insistant sur la formation des gestionnaires à la planification et développement des politiques d'incitation des promoteurs au niveau central et déconcentré,
- Définition et application des stratégies tendant à la promotion du secteur,
- Mise en place des mécanismes d'incitation à l'investissement du secteur non étatique et des communautés bénéficiaires à l'éducation/formation (fonds de garantie, actions sur la fiscalité, nouvelle politique de subventions, etc.)

Cibles

- Toute la communauté éducative en général et en particulier les enfants formés dans ce secteur.

Impact socio-économique et environnemental

- Maîtrise du système scolaire non étatique. Développement de l'initiative privée.
- Prise en charge plus accrue de l'éducation et de la formation des enfants par les parents et stabilisation des interventions de l'Etat dans le secteur non étatique.

4.2 Programme intégré d'alphabétisation fonctionnelle des femmes en zone à faible taux de scolarisation

(1 femme scolarisée = 3 filles scolarisées)

Actions à mener

- La mobilisation, l'information et la sensibilisation
- Réalisation de l'étude du milieu, en vue de l'identifier,
- recensement des besoins et prise en compte des réalités socioculturelles,
- Elaboration et production de matériels didactiques,
- Mise en place des équipements et moyens nécessaires à l'appui au renforcement institutionnel,
- Appui à l'aménagement et à l'équipement des locaux servant à l'éducation et à la formation,
- Appui à l'acquisition et à l'équipement d'un bâtiment pour le SAA, afin de sécuriser les équipements acquis,
- Mise en place d'un système efficace de suivi-évaluation,
- Formation des animateurs des centres d'alphabétisation,
- Formation des enseignants des nouvelles classes par rapport aux innovations visées,
- Appui aux AGR et IDC.

Cibles

- Femmes analphabètes de 15 ans et plus, des régions du Denguélé (Odienné), des Savanes (Korhogo), du Zanzan (Bondoukou), du Bas Sassandra (San-Pedro).

Impact socio-économique et environnemental

- Baisse de la mortalité infantile.
- Baisse de la mortalité maternelle.
- Amélioration de la productivité des femmes.
- Plus grande participation aux prises des décisions et à la gestion de l'environnement,
- Impulsion des IDC durables.

4.3 Projet d'alphabétisation fonctionnelle en milieu rural

Actions à mener

- La mobilisation, l'information et la sensibilisation,
- Réalisation de l'étude du milieu,
- Elaboration et production de matériels didactiques,
- Mise en place des équipements et moyens nécessaires à l'appui au renforcement institutionnel,
- Appui à l'aménagement et à l'équipement des locaux servant à l'éducation et à la formation,
- Appui à l'acquisition et à l'équipement d'un bâtiment pour le SAA, afin de sécuriser les équipements acquis,
- Mise en place d'un système efficace de suivi-évaluation,
- Formation des animateurs des centres d'alphabétisation,
- Formation des enseignants des nouvelles classes par rapport aux innovations visées,

- Appui aux AGR et IDC.

Cibles

Au niveau des communes d'Abidjan :

- Jeunes filles déscolarisées ou non scolarisées exerçant une activité dans le secteur informel (vendeuses, servantes),
- Jeunes hommes déscolarisés ou non scolarisés exerçant une activité dans le secteur informel (artisans, petits vendeurs, cireurs etc.)

Impact socio-économique et environnemental

- Amélioration de la productivité des femmes,
- Baisse des mortalités infantile et maternelle,
- Insertion des jeunes dans le tissu économique,
- Lutte contre la dégradation de l'environnement,
- Amélioration de la santé sexuelle des jeunes,
- Plus grande participation des femmes aux prises de décisions,
- Impulsions des IDC durables,
- Réduction de la proportion des sans-emploi,
- Réduction de l'exode rural.

4.4 Appui à la coordination intersectorielle

Actions à mener

- Coordination des réformes pédagogiques,
- Initiation d'une politique concertée d'orientation des élèves et étudiants dans le système éducation/formation,
- Initiation et suivi de la mise en place d'un dispositif électronique de communication interne et externe pour le secteur
- Mise en place d'une cohérence intersectorielle dans les méthodes de planification-programmation-budgétisation,
- Initiation de réflexions stratégiques et d'études transversales sur les sujets d'intérêt commun (enseignement privé, statut des enseignants, scolarisation des filles, rapports avec les partenaires socio-économiques, etc.),
- Initiation d'études et d'actions visant à optimiser l'utilisation des moyens disponibles dans le secteur (humain, matériels, financiers),
- Diffusion de tout support et document d'intérêt commun,
- Mise en place d'un système commun d'immatriculation des élèves, étudiants et enseignants,
- Mise en place des comptes satellites du secteur éducation/formation.

Cibles

- Enseignants, étudiants, élèves,
- Collectivité nationale.

Impact socio-économique et environnemental

- Amélioration du coût et efficacité du système.

4.4.1 Etudes intersectorielles

Actions à mener

- Redéfinition de l'architecture de programmes pour l'ensemble du système,
- Harmonisation des méthodes de planification et de programmation en vue d'une planification concertée des flux d'élèves et des besoins,
- Constitution d'une banque d'information pour les actes scolaires et universitaires,
- Mise en place des comptes satellites de l'éducation,
- Optimisation de l'utilisation des ressources,
- Mise en place d'un système commun d'immatriculation des élèves et étudiants,
- Amélioration de la qualité du secteur privé de formation et la redéfinition d'une politique de soutien à ce secteur.

Cibles

Enseignants, étudiants, élèves, Collectivité nationale.

Impact socio-économique et environnemental

Amélioration du coût et efficacité du système.

4.4.2 Stratégie de marketing pour le système Education/Formation

Actions à mener

Elaboration d'une politique commune de marketing du système Education/Formation et mise en œuvre de cette politique avec l'appui de spécialistes en communication.

Cibles

- Enseignants, étudiants, élèves,
- Collectivité nationale.

Impact socio-économique et environnemental

L'image d'une école stimulante et dynamique, symbole de la réussite personnelle est susceptible d'attirer un peu plus d'enfants à l'école, et des sans-emploi dans la formation professionnelle et continue élevant ainsi le niveau de scolarisation et de qualification de la population ivoirienne.

4.4.3 Communication intersectorielle

Actions à mener

- Etude sur les systèmes d'information et de communication existant,
- Conception et adoption d'un système commun,
- Mise en place et test du nouveau système,
- Formation des utilisateurs.

Cibles

- Tous les acteurs du système

Impact socio-économique et environnemental

- Des informations complètes, actuelles et disponibles permettent de mieux fonder les prises de décision.

4.4.4 Animation de la coordination intersectorielle

Actions à mener

- Organisation et animation des séminaires transversaux,
- Planification, organisation et suivi de la réalisation des activités d'études et de formation,
- Supervision du Comité national d'alphabétisation,
- Contribution à la valorisation de la fonction enseignante.

Cibles

- Tous les acteurs du système

Impact socio-économique et environnemental

- La coordination permettra de prévenir les contradictions d'un sous-secteur à l'autre et créera des effets de synergie profitables à tous.

4.5 Stratégie de promotion du secteur privé

Actions à mener

Restructuration du service de gestion : Service Autonome de la Promotion de l'Enseignement Privé (SAPEP) :

- Acquisition de locaux pour le SAPEP,
- Equipement du SAPEP,
- Création d' un observatoire des établissements privés,
- Mise en place d'un cadre réglementaire approprié,
- Elaboration et signature d'un contrat d'association entre l'Etat et les partenaires privés,

- Organisation des campagnes de promotion et de sensibilisation,
- Formation du personnel du service de gestion (initiation à l'informatique, voyages d'études,...)
- Organisation des séminaires d'information et de formation des promoteurs et des chefs d'établissements privés,
- Formation du personnel enseignant (visites et contrôles des classes, séminaires, stages, ateliers régionaux ou départementaux de formation pédagogique,...).

Cibles

- Personnel du service de gestion (SAPEP),
- Fondateurs, chefs d'établissements et personnel enseignant de l'enseignement privé.

Impact socio-économique et environnemental

- Optimisation de la participation du privé dans le système éducatif ivoirien,
- Amélioration et consolidation du partenariat entre l'Etat et les promoteurs privés,
- Meilleur encadrement pédagogique des enseignements, Perfectionnement du personnel de gestion.

Programme du Ministère l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Composante 1: Accès

1.1 Réhabilitation du dispositif de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP)

Actions à mener

- Etat des lieux des établissements concernés par la première phase du programme,
- Redimensionnement des structures(filières),
- Travaux de génie civil, acquisition des équipements,
- Formation des formateurs sur les équipements nouveaux.

Cibles

- Elèves et stagiaires en formation initiale ou continue,
- Chômeurs à recycler pour une reconversion,
- Populations actives du secteur informel.

Impact socio-économique et environnemental

- Des équipements plus conformes aux postes de travail en entreprises permettront de rendre les stagiaires plus opérationnels et d'améliorer leur insertion socioprofessionnelle
- Contribution à l'accroissement de la productivité et de la compétitivité des entreprises.

1.2 Création de nouveaux établissements

Actions à mener

- Etudes techniques de faisabilité (filières et contenus de formation, génie civil équipement
- Innovations pédagogiques; formation des formateurs.

Cibles

- Elèves et stagiaires en formation initiale ou continue,
- Chômeurs à recycler pour une reconversion,
- Populations actives du secteur informel.

Impact socio-économique et environnemental

- Contribution à l'amélioration de la productivité des entreprises nationales;
- Contribution au développement économique régional;
- Lutte contre la pauvreté à travers l'auto-emploi des jeunes formés;
- Contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire;
- Amélioration de l'environnement et du cadre de vie des populations.

1.3 Amélioration de l'accès et du maintien des jeunes filles dans l'ETFP

Actions à mener

- Campagne d'information et de sensibilisation des populations cibles (parents, filles);
- Intensification de la politique de recrutement des jeunes filles dans les projets d'apprentissage, de formation qualifiante et d'alphabétisation fonctionnelle;
- Développement des actions de formation professionnelle en direction des filles et des femmes en zones rurales,
- Redimensionnement des Centres d'Enseignement Technique Féminin (CETF).

Cibles

- Jeunes filles scolarisées, jeunes filles déscolarisées, jeunes filles en milieu rural et périurbain,
- Populations actives féminines.

Impact socio-économique et environnemental

- Réduction des inégalités entre les jeunes filles et les jeunes garçons par rapport au droit à l'éducation/formation;
- Amélioration de la productivité des populations féminines; alphabétisation fonctionnelle des jeunes mères;
- Contribution à l'amélioration des revenus et des conditions de vie des familles et réduction de la pauvreté.

1.4 Appui à la participation d'un secteur privé de l'ET/FP de qualité

Actions à mener

- Révisions des modalités des conventions qui lient l'ET/FP au privé,
- Mise en place d'une politique de contrôle et de suivi de la gestion pédagogique et financière,
- Mise en place des mécanismes d'incitation pour favoriser l'investissement dans le secteur de l'ET/FP,
- Renforcement de l'encadrement pédagogique des formateurs du privé.

Cibles

- Les structures privées de formation professionnelle,
- Les élèves et stagiaires à former,
- Les parents d'élèves,
- Les personnels des établissements privés.

Impact socio-économique et environnemental

- Valorisation des ressources humaines par une meilleure participation du privé,
- Amélioration et consolidation du rôle du privé dans le système de l'ET/FP.

Composante 2: Qualité

2.1 Réforme des programmes et des contenus de formation

Actions à mener

- Formation des formateurs des différentes disciplines et spécialités à l'élaboration des curricula
- Définition des profils de sortie,
- Révision et adaptation des programmes existants,
- Création de nouvelles filières à partir des référentiels de l'emploi des secteurs,
- Introduction de nouvelles techniques pédagogiques.

Cibles

- Etablissements et structures de formation,
- Elèves, stagiaires et formateurs.

Impact socio-économique et environnemental

- Contenus de formation de qualité et adaptés aux situations de travail.

2.2 Disponibilité des intrants pédagogiques

Actions à mener

- Création de bibliothèques dans les établissements;
- Equipement des structures de formation en matériels didactiques, manuels scolaires et matières d'œuvre nécessaires;

- Création d'un centre de production de matériels didactiques;
- Mesure de réallocations budgétaires en faveur des dépenses pédagogiques.

Cibles

- Toutes les structures de formation,
- Les élèves et les stagiaires,
- Les enseignants et les vacataires.

Impact socio-économique et environnemental

- Réduction des frais de scolarité
- Amélioration de la qualité des formations dispensées
- Allègement des charges des familles.

2.3 Création d'un Centre de Production des Matériels Didactiques

Actions à mener

- Formation des formateurs affectés dans le centre,
- Equipement du centre,
- Conception, production et diffusion des matériels didactiques.

Cibles

- Les centres de formation professionnelle,
- Les formateurs et les stagiaires.

Impact socio-économique et environnemental

- Réduction des coûts des intrants pédagogiques et allègement des efforts des familles.
- Accroissement de l'efficacité interne de l'ET/FP.

2.4 Formation et perfectionnement des formateurs

Actions à mener

- Analyse des besoins de formation,
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de formation continue des formateurs,
- Formation des formateurs à :
 - l'élaboration des plans de formation,
 - la conception des modules,
 - la validation des référentiels de formation,
 - la méthodologie d'évaluation,
 - l'analyse diagnostique en entreprise.

Cibles

- Les formateurs des différentes filières et spécialités.

Impact socio-économique et environnemental

- Amélioration des ressources humaines et de la compétitivité des entreprises.

2.5 Politique de maintenance et de pérennisation des équipements

Actions à mener

- Sensibilisation et information des acteurs (gestionnaires, enseignants, élèves et autres utilisateurs) à la question de la maintenance;
- Formation des enseignants à la première maintenance;
- Mise en place et équipement des cellules de maintenance dans les structures;
- Allocation d'un budget adapté aux besoins de maintenance des équipements.

Cibles

- Les chefs de travaux,
- Les formateurs,
- Les élèves et stagiaires,
- Les entreprises.

Impact socio-économique et environnemental

- Réduction des dépenses de l'Etat par une gestion plus rationnelle et plus efficace de la maintenance.
- Participation au développement des PME dans le domaine de la maintenance.

2.6 Introduction de l'alternance (système DUAL)

Actions à mener

- Association de tous les partenaires à l'introduction du système DUAL;
- Mise en place des projets pilotes (choix des filières, choix des établissements);
- Elaboration des programmes et contenus de formation;
- Réhabilitation et équipement des filières choisies,
- Formation des formateurs,
- Adaptation des textes réglementaires.

Cibles

- Les établissements,
- Les entreprises,
- Les stagiaires et élèves.

Impact socio-économique et environnemental

- Les bénéficiaires sont mieux formés et la compétitivité des entreprises améliorée.
- Les structures de formation s'intègrent dans leur environnement.
- Les artisans sont mieux formés.
- Contribution au développement de l'auto-emploi.

2.7 Renforcement des capacités d'évaluation du système

Actions à mener

- Formation des encadreurs à :
 - la méthodologie d'élaboration des programmes,
 - la conception de modules de formation aux différentes méthodes et techniques d'évaluation,
 - la réalisation des audits.

Cibles

- Les inspecteurs généraux, les inspecteurs pédagogiques, les conseillers et animateurs pédagogiques;
- Les enseignants, élèves et stagiaires.

Impact socio-économique et environnemental

- Amélioration du fonctionnement du système,
- Réduction des délais de prises des dossiers.
- Optimisation des ressources et amélioration de la gestion.

Composante 3: Développement institutionnel

3.1 Appui au renforcement des capacités de gestion

Actions à mener

- Réforme des statuts des établissements de l'ET/FP;
- Développement et mise en place des outils de gestion adaptés à l'ET/FP;
- Informatisation de la gestion (conception ou acquisition de logiciels de gestion);
- Implantation du système de gestion dans les structures;
- Formation des gestionnaires aussi bien à l'utilisation des logiciels de gestion qu'à la méthodologie de la programmation/budgétisation/suivi/évaluation;
- Renforcement de la gestion en partenariat des structures de formation.

Cibles

- Les établissements de l'ET/FP,

- Les structures centrales notamment la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF),
- Les Directions régionales.

Impact socio-économique et environnemental

- Renforcement de l'efficacité des dépenses.
- Valorisation des ressources humaines de l'ET/FP.
- Réduction des coûts unitaires.

3.2 Appui à la planification et à la mise en place d'un système d'information statistique pour l'ET/FP.

Actions à mener

- Conception de la base de données;
- Enquête statistique périodique;
- Conception, édition et diffusion de l'annuaire statistique de l'ET/FP;
- Implantation de la base de données dans les structures centrales et décentralisées de gestion de l'ET/FP;
- Formation des agents concernés et des gestionnaires du système à l'exploitation de la base;
- Formation des gestionnaires à la programmation et au suivi/évaluation;
- Participation des agents de la Direction de la Planification à des séminaires/ateliers internationaux sur l'Education/Formation et échanges d'expériences;
- Elaboration et mise en œuvre du schéma directeur;
- Maintenance des équipements techniques;
- Planification, programmation, de suivi et évaluation des projets et programmes;
- Appui à l'informatisation de la gestion pédagogique des filières de formation.

Cibles

- La Direction de la Planification (DEPDISP), les autres Directions centrales, les Directions régionales;
- Les établissements de l'ET/FP.

Impact socio-économique et environnemental

- Meilleure information sur les performances de l'ET/FP.
- Plus grande rentabilisation des investissements au travers d'une gestion mieux éclairée par des informations fiables en appui des décisions.
- Les autres structures nationales et internationales disposeront de statistiques de l'ET/FP.

3.3 Appui à la mise en place d'une carte scolaire de l'ET/FP

Actions à mener

- Elaboration de l'avant-projet, définition des termes de référence;
- Renforcement des politiques de réforme en fonction de la nouvelle carte scolaire de l'ET/FP;
- Etablissement des simulations et des scénarios.

Cibles

- Le système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle,
- La Direction des Etudes et de la Planification,
- Les investisseurs et autres bénéficiaires potentiels,
- Les collectivités locales et les régions.

Impact socio-économique et environnemental

- Développement économique et social équilibré et harmonieux du pays.
- Valorisation des ressources humaines locales et régionales.
- Réduction de la pauvreté et amélioration des conditions de vie des populations.

3.4 Réforme du cadre juridique et réglementaire

Actions à mener

- Elaboration d'un avant projet de Loi d'orientation sur la formation professionnelle;
- Réforme des statuts des établissements et centres de formation professionnelle.

Cibles

- Le Ministère, le Cabinet, les Directions centrales;
- Le personnel, les établissements de l'ET/FP (privé et public);
- Les acteurs et partenaires de la formation professionnelle en Côte d'Ivoire.

Impact socio-économique et environnemental

L'amélioration des conditions juridiques de développement de la formation professionnelle (initiale, continue) en Côte d'Ivoire contribuera à la valorisation des ressources humaines et permettra d'accroître la compétitivité de l'économie nationale.

3.5 Développement et opérationnalisation des partenariats

Actions à mener

- Développement des relations de partenariat,
- Mise en œuvre des contenus des conventions par la mise en place de comités paritaires,
- Mise en place et opérationnalisation des comités de gestion des établissements,
- Mise en place de la formation duale.

Cibles

- Le système de l'ET/FP, les élèves et stagiaires, les enseignants;
- Les partenaires (chambres consulaires, chambres de métier...)

Impact socio-économique et environnemental

- Amélioration de la valorisation des ressources humaines.
- Amélioration de la productivité des entreprises.
- Amélioration de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.
- Réduction du chômage et de la pauvreté.

Composante 4: Développement sectoriel

4.1- Développement de la Formation Professionnelle Continue (FPC) dans les structures publiques de l'ET/FP.

Actions à mener

- Prospection en entreprise pour déterminer les besoins en FPC;
- Elaboration des programmes de formation correspondant;
- Identification des besoins en personnels enseignants et en matériels didactiques nécessaires;
- Equipement des structures et formation des formateurs.

Cibles

- Les salariés des entreprises et les populations cibles.

Impact socio-économique et environnemental

- Amélioration de la compétitivité des entreprises.
- Mise en niveau technique et technologique des salariés.
- Développement des ressources propres additionnelles des établissements.
- Développement du conseil et de l'ingénierie pédagogique.
- Renforcement des relations école-entreprise.

4.2 Appui au développement de la formation qualifiante.

Actions à mener

- Sélection des participants,
- Conception des modules de formation,
- Elaboration des supports et documents didactiques adaptés,

- Diffusion des sessions de formation,
- Suivi et évaluation de la formation,
- Pérennisation des actions entreprises.

Cibles

- Des jeunes à la recherche d'un emploi non nécessairement salarié et identifié,
- Populations actives.

Impact socio-économique et environnemental

- Des ressources humaines qualifiées sont disponibles localement.
- Des revenus substantiels sont tirés de l'exercice de ces métiers pour améliorer les conditions de vie et réduire la pauvreté.

4.3 Appui au développement de l'alphabétisation fonctionnelle

Actions à mener

- Sélection des participants,
- Conception des modules de formation,
- Elaboration des supports et documents didactiques adaptés,
- Diffusion des sessions de formation sur l'ensemble du territoire,
- Suivi et évaluation des formations,
- Pérennisation des acquis.

Cibles

- Populations actives notamment les femmes et les jeunes en milieu rural et périurbain.

Impact socio-économique et environnemental

- Des revenus sont accrus et le niveau de vie est élevé, la pauvreté est réduite.
- L'hygiène et les soins de santé en milieu rural sont améliorés.

4.4 Redéploiement de la formation par apprentissage

Actions à mener

- Etudes sur les filières de formation et sélection des apprentis;
- Etudes par enquêtes auprès des maîtres d'apprentissage et des chefs d'ateliers du secteur informel;
- Diffusion, suivi et évaluation de la formation;
- Capitalisation des résultats.

Cibles

- Des jeunes sans emploi et sans qualification professionnelle,
- Des maîtres d'apprentissage en rapport avec le projet.

Impact socio-économique et environnemental

- Le chômage des jeunes est réduit.
- Le niveau de vie des populations est relevé.
- La pression sociale des jeunes est réduite.

4.5- Redéploiement des Unités Mobiles

Actions à mener

- Etudes sur les zones d'implantation en fonction des besoins de formation et de développement;
- prospection et évaluation des populations bénéficiaires,
- Réhabilitation et redéploiement des unités mobiles existantes;
- Acquisition et équipement des unités mobiles en fonction des priorités;
- Mise à niveau des formateurs et évaluation des formations.

Cibles

- Les jeunes sans emploi et sans qualification professionnelle en milieu rural et périurbain;
- Les petites entreprises et exploitations familiales et les petites coopératives des localités isolées;
- Les analphabètes en milieu rural et les petits artisans.

Impact socio-économique et environnemental

- Valorisation des ressources humaines notamment dans les zones défavorisées.
- Développement régional et local.
- Amélioration du cadre de vie et de la sécurité alimentaire.
- Régression du chômage des jeunes ruraux et de l'analphabétisme.
- Lutte contre l'exode rural.
- Amélioration de l'intégration des jeunes (analphabètes, déscolarisés et artisans) en milieu rural.
- Lutte contre la pauvreté.